Nations Unies ESCAP/81/4

Conseil économique et social

Distr. générale
27 décembre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatre-vingt-unième session
Bangkok, 21-25 avril 2025
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
Thème : « Coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique »

Résumé de l'étude thématique sur la coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable en Asie et dans le Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Dans le présent document, le secrétariat se penche sur l'avenir de l'urbanisation en Asie et dans le Pacifique, en se concentrant sur la dynamique de l'évolution du paysage urbain de la région. Il examine les transformations démographiques dans la région, notamment le vieillissement de la population, ainsi que les défis persistants que sont la pauvreté urbaine et les inégalités. L'analyse porte sur des zones urbaines de différentes tailles, des mégalopoles aux petites villes, et montre qu'il est nécessaire d'appliquer des modèles de gouvernance novateurs et des stratégies de développement durable pour répondre aux besoins uniques des villes de la région. Les principales vulnérabilités, telles que l'instabilité économique, les risques climatiques et les disparités sociales, sont abordées, de même que la possibilité que les villes servent de laboratoires pour de nouvelles solutions.

Le secrétariat insiste sur le rôle essentiel de la coopération régionale pour relever les défis auxquels les villes font face et propose des stratégies communes pour transposer les objectifs mondiaux au niveau local, renforcer l'action climatique à plusieurs niveaux et favoriser une croissance urbaine inclusive. Il souligne également l'importance des données, de la transformation numérique et des nouveaux modes de financement en vue de soutenir le développement urbain durable et de faire en sorte que les villes soient prêtes à affronter un avenir complexe.

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique souhaitera peut-être examiner les questions et les recommandations formulées dans le présent document et fournir au secrétariat des orientations sur ses activités futures dans ce domaine.

I. Évolution du paysage urbain : l'importance des villes face aux changements démographiques en Asie et dans le Pacifique

1. La concrétisation du développement durable en Asie et dans le Pacifique passe par les villes. Dans cette région majoritairement urbaine d'un monde majoritairement urbain, l'impact de l'urbanisation, l'une des mégatendances du XXIe siècle, ne peut être ignoré. Il est difficile, mais pas

* ESCAP/81/1.

Merci de recycler

insurmontable, de faire en sorte que les villes soient bien gérées et, par extension, que tous les établissements humains situés le long du continuum urbain-rural soient bien gérés.

2. Les contextes urbains varient d'une région à l'autre, d'où l'importance d'appliquer des solutions adaptées aux diverses circonstances et capacités de développement. Par le passé, l'Asie et le Pacifique faisaient partie des régions dont l'urbanisation était la plus rapide, mais le rythme s'est ralenti. Sur la période allant de 2018 à 2030, le taux d'urbanisation devrait se stabiliser entre 1 et 3 % pour la plupart des grandes villes. Plusieurs zones urbaines de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et de l'Asie du Sud-Est connaissent une croissance de 3 à 5 %, alors que l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale affichent des taux beaucoup plus faibles, inférieurs à 1 %[1]. Les réalités urbaines diffèrent d'une région à l'autre. À titre d'exemple, les petits États insulaires en développement du Pacifique, bien qu'ils comptent une population nettement moins nombreuse et qu'ils soient les pays les moins urbanisés du monde, ont à relever des défis complexes sur le plan de l'urbanisation et disposent de capacités limitées pour planifier de manière adéquate la croissance urbaine, ce qui a entraîné l'apparition d'un grand nombre d'établissements informels et un manque d'infrastructures. De nombreuses villes du Pacifique sont situées dans des zones de faible élévation et se trouvent très exposées aux effets de la crise climatique, d'où l'importance de trouver des solutions d'adaptation.

3. Les villes de la région Asie-Pacifique connaissent de profonds changements démographiques. La région compte plus de 2,2 milliards de citadins et abrite une grande proportion des mégalopoles de la planète (plus de la moitié des 30 plus grandes zones urbaines du monde se trouvent en Asie et dans le Pacifique). D'ici à 2050, la population urbaine de la région devrait augmenter de 50 %, soit 1,2 milliard de personnes supplémentaires[2].

4. Traditionnellement, les jeunes quittent les zones rurales pour s'installer dans les villes à la recherche de débouchés économiques. Comme le nombre de jeunes diminue, la migration des zones rurales vers les zones urbaines devrait également ralentir. Le nombre de personnes âgées devrait toutefois doubler, passant de 722 millions en 2024 à 1,3 milliard en 2050[3]. De plus en plus de personnes âgées resteront dans les villes, vivant souvent seules en raison de la réduction de la taille des familles, ce qui entraînera des besoins croissants de logements, de transports et d'autres infrastructures adaptés aux personnes âgées. Le risque de handicap étant également plus élevé chez les personnes âgées, des logements conçus pour recevoir des personnes âgées et des personnes handicapées seront nécessaires. Les personnes âgées ont également des besoins médicaux plus importants, notamment face aux risques accrus liés à l'élévation des températures, ce qui pourrait accentuer la demande d'infrastructures de soins de santé. Compte tenu du vieillissement de la population, de la natalité faible et du ralentissement de l'urbanisation, un phénomène relativement nouveau est apparu dans la région : le rétrécissement des villes. Les villes de l'Asie de l'Est et du Nord-Est sont les premières à connaître cette tendance[4].

[1] Voir https://population.un.org/wup/map.

[2] Voir https://population.un.org/wup.

[3] Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, « 2024 ESCAP population data sheet ». Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2024/escap-population-data-sheet-2024.

[4] Voir, par exemple, Xizi Xu *et al*., « Are East Asian "shrinking cities" falling into a loop ? Insights from the interplay between population decline and metropolitan concentration in Japan », *Cities*, vol. 155 (décembre 2024).

II. Urbanisation et croissance économique : défis et possibilités

5. Près de 80 % du produit intérieur brut (PIB) de la région est généré dans les zones urbaines[5]. Si l'urbanisation produit des richesses considérables en Asie et dans le Pacifique, ces richesses restent concentrées dans les villes. Des réformes économiques doivent être entreprises de toute urgence pour que les administrations infranationales puissent mobiliser des recettes et financer les services publics.

6. Lorsque le logement devient un produit de base plutôt qu'un lieu de vie, cela crée des risques systémiques pour les économies urbaines et, par extension, pour les économies nationales et même mondiales. Des vulnérabilités peuvent apparaître dans les villes lorsque la construction incontrôlée de logements est associée à des politiques monétaires peu contraignantes et à des conditions d'octroi de prêts laxistes. La crise financière mondiale de 2008 a été provoquée par l'éclatement de bulles immobilières à une période où les prêteurs détenaient trop de prêts hypothécaires à risque. La spéculation immobilière a également contribué à la crise financière de 1997 en Asie.

7. En outre, l'habitat et le travail informels sont très répandus dans les zones urbaines où les infrastructures et les services ne sont pas adaptés. L'Asie et le Pacifique comptent le plus grand nombre de personnes vivant dans des établissements informels et plus de 65 % de la population urbaine travaille dans l'économie non structurée. La proportion de l'emploi informel dans l'emploi total varie d'une région à l'autre : 87 % en Asie du Sud, 70 % en Asie du Sud-Est et 47 % en Asie de l'Est[6].

8. L'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets constituent un défi majeur pour l'Asie et le Pacifique qui sont vulnérables aux températures extrêmes, à la pénurie d'eau, à l'insécurité alimentaire et aux catastrophes naturelles. Les pays de la région Asie-Pacifique sont parmi les plus gravement touchés par les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les tempêtes, les inondations et les vagues de chaleur[7]. Selon des travaux de recherche récents, 8 millions de migrants climatiques devraient arriver dans 10 villes du Sud mondial d'ici à 2050 si la planète se réchauffe de plus de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Parmi ces 10 villes, les deux situées dans la région Asie-Pacifique devraient recevoir l'afflux le plus important de la migration induite par le climat : 3,07 millions de personnes supplémentaires à Dacca et 2,4 millions de personnes supplémentaires à Karachi, au Pakistan[8].

9. 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, et les habitants des villes de l'Asie et du Pacifique n'ont guère été épargnés par la chaleur. En 2024, des températures record ou quasi record, dues en grande partie aux changements climatiques, ont été enregistrées dans des villes du Bangladesh, du Cambodge, de l'Inde, du Myanmar, des Philippines, de la République

[5] Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), « Sustainable cities ». Disponible à l'adresse suivante : www.unep.org/regions/asia-and-pacific/regional-initiatives/supporting-resource-efficiency/sustainable-cities (page consultée le 27 décembre 2024).

[6] Organisation internationale du Travail, *Emploi et questions sociales dans le monde : Tendances 2024* (Genève, 2024).

[7] Voir www.germanwatch.org/en/cri.

[8] Groupe C40 des villes pionnières dans la lutte contre les changements climatiques, « Huit millions de migrants climatiques devraient arriver dans dix villes du Sud d'ici à 2050 si les émissions ne diminuent pas », communiqué de presse, 18 septembre 2024.

démocratique populaire lao et de la Thaïlande[9]. Les établissements humains sont vulnérables aux chaleurs extrêmes de plusieurs manières. Les personnes de tous âges, mais surtout les jeunes enfants et les personnes âgées, sont exposées à un risque accru de maladies liées à la chaleur. Entre 1970 et 2019, les villes et villages indiens ont connu plus de 700 canicules qui ont tué plus de 17 000 personnes[10].

10. À plus long terme, alors que la crise climatique s'accélère, les villes doivent apporter un soutien essentiel à l'adaptation des personnes les plus gravement touchées par la migration climatique, une situation que l'on observe déjà dans certaines zones de faible élévation.

11. Les villes sont particulièrement vulnérables aux canicules en raison de l'effet d'îlot de chaleur. Comme les bâtiments et les surfaces asphaltées ont tendance à absorber la chaleur, les zones urbaines se réchauffent davantage que leur environnement, ce qui aggrave encore les effets des canicules. Selon une étude menée entre 2016 et 2020 sur des villes de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, les zones urbaines étaient en moyenne plus chaudes de 1,6 °C que les zones rurales distantes de 2 kilomètres et de 2,0 °C que les zones rurales distantes de 10 kilomètres[11].

12. La croissance démographique urbaine en Asie et dans le Pacifique a entraîné une augmentation de la demande en eau et de l'exploitation des eaux souterraines, ce qui a mis à mal les ressources de la région. Dans le même temps, le gaspillage et le manque d'infrastructures de gestion de l'eau ont empêché la région de faire davantage avec moins de moyens. Les pénuries d'eau alimentent également la concurrence entre les besoins du secteur agricole et ceux des consommateurs d'eau potable dans les villes et d'eau à usage industriel, entre autres.

13. L'extraction déraisonnée des eaux souterraines et la disparition des zones tampons naturelles ont accru le risque d'affaissement des sols. Si la menace est surtout visible dans les mégalopoles telles que Bangkok, Dacca, Hô Chi Minh-Ville, Jakarta, Karachi, Manille, Mumbai, Shanghai et Tianjin, des villes secondaires ou de moindre taille telles que Chittagong au Bangladesh et Semarang en Indonésie connaissent des conditions analogues. Une étude réalisée en 2022 a révélé que c'est en Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est que l'affaissement des sols était le plus rapide, à un rythme supérieur à celui de l'élévation du niveau de la mer, d'où l'urgence qu'il y a à renforcer la résilience urbaine dans ces centres[12].

14. Selon la base de données sur la qualité de l'air ambiant gérée par l'Organisation mondiale de la Santé, 99 % de la population mondiale respire un air malsain. Plusieurs études estiment que la pollution de l'air est la cause de 6,5 millions de décès par an dans le monde, dont 70 % sont concentrés dans la région[13]. Les émissions des véhicules et des bâtiments comptent parmi les

[9] World Weather Attribution, « Climate change made the deadly heatwaves that hit millions of highly vulnerable people across Asia more frequent and extreme », 14 mai 2024.

[10] Kamaljit Ray *et al*., « An assessment of long-term changes in mortalities due to extreme weather events in India: a study of 50 years' data, 1970-2019 », *Weather and Climate Extremes*, vol. 32 (juin 2021).

[11] Banque mondiale, *Unlivable: What the Urban Heat Island Effect Means for East Asia's Cities* (Washington, 2023).

[12] Cheryl Tay, « Sea-level rise from land subsidence in major coastal cities », *Nature Sustainability*, vol. 5, nº 12 (décembre 2022), p. 1049-1057.

[13] Richard Fuller *et al*., « Pollution and health: a progress update », *The Lancet Planetary Health*, vol. 6, nº 6 (juin 2022), p. e535-e547.

principales responsables de la mauvaise qualité de l'air dans les villes. Les émissions des véhicules privés, qui ont brièvement diminué en 2020 et 2021, devraient augmenter à long terme. D'ici à 2030, l'Asie et le Pacifique devraient compter 1,6 milliard de véhicules, ce qui entraînera une augmentation considérable des émissions si des mesures correctives ne sont pas prises[14]. Entre 2010 et 2021, la région a connu une augmentation de 34 % des émissions liées aux transports, une tendance qui menace de s'aggraver si rien n'est fait[15].

15. Les bâtiments, qui sont omniprésents et représentent entre 14 et 33 % des émissions directes et indirectes de dioxyde de carbone en Asie et dans le Pacifique, constituent l'un des aspects de l'économie mondiale les plus difficiles à décarboniser. Selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, 65 % des nouvelles surfaces qui seront construites entre 2017 et 2050, soit environ 70 milliards de mètres carrés, le seront dans des pays d'Asie du Sud-Est, d'Asie du Sud et d'Asie de l'Est, ce qui stimulera la demande future d'énergie et de ressources dans la région[16].

16. Les contributions déterminées au niveau national énoncées dans l'Accord de Paris jouent un rôle central dans la réalisation des objectifs liés au climat. En outre, le volet urbain des contributions déterminées au niveau national est essentiel pour un développement tenant compte du climat, car les émissions et la population se concentrent dans les zones urbaines. En 2024, 16 pays de la région Asie-Pacifique ont des contributions déterminées au niveau national avec un volet urbain restreint ou inexistant, 19 avec un volet urbain modéré et 14 avec un volet urbain important[17].

III. Lignes de faille de l'urbanisation : migration, inégalités et justice sociale en Asie et dans le Pacifique

17. Des questions sociales telles que la migration, les inégalités d'accès au logement et les écarts de richesses remettent en cause la cohésion sociale des villes de l'Asie et du Pacifique. Aujourd'hui, un tiers des migrants dans le monde vient de l'Asie et du Pacifique et la région accueille 24 % de la population migrante mondiale, soit 66,6 millions de personnes[18]. Les envois de fonds sont une source de financement importante pour la région. En 2023, quatre des cinq principaux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire bénéficiaires des envois de fonds étaient l'Inde (120 milliards de dollars), la Chine (50 milliards de dollars), les Philippines (39 milliards de dollars) et le Pakistan (27 milliards de dollars)[19].

18. Ces flux de personnes et d'argent ont de profondes répercussions sur les villes de la région, d'une part parce qu'ils mettent au jour les vulnérabilités, d'autre part parce qu'ils créent davantage de prospérité. Le déplacement des travailleurs qualifiés peut entraîner un exode des talents et des compétences dans les villes d'origine, mais contribuer au capital des connaissances des villes d'accueil. Des afflux importants de migrants sur une courte période peuvent

[14] Asian Transport Observatory, *Asian Transport 2030 Outlook* (Manille, 2022).

[15] *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific 2024: Transition towards Sustainable Transport Solutions* (publication des Nations Unies, 2024).

[16] Wei Zhou, Hong Soo Lee et Shu Tian, « Accelerating net zero transition of the buildings and construction sector in developing Asia and the Pacific », note d'information (Manille, Banque asiatique de développement, 2023).

[17] ESCAP/CED(8)/3.

[18] *Asia-Pacific Migration Report 2024: Assessing Implementation of the Global Compact for Migration* (publication des Nations Unies, 2024).

[19] Voir Banque mondiale, « Remittances », 18 septembre 2024. Disponible à l'adresse suivante : www.worldbank.org/en/topic/migration/brief/remittances-knomad.

entraîner un engorgement du parc de logements dans les villes d'accueil et un dépeuplement dans les villes d'origine. Mais la migration peut aussi revitaliser des quartiers urbains en déclin dans les villes d'accueil, et les envois de fonds soutenir les économies locales dans les villes d'origine. Compte tenu de ses effets potentiellement variés, la migration nécessite une action coordonnée entre les gouvernements nationaux et locaux.

19. S'agissant du logement, la croissance continue des établissements informels pose un autre problème. Les projections pour l'Asie centrale et l'Asie du Sud indiquent que la population vivant dans des établissements informels devrait passer de moins de 500 millions en 2020 à 1,52 milliard en 2050, tandis que l'Asie de l'Est et du Sud-Est connaîtrait une augmentation plus modeste, passant d'environ 350 millions à 465,4 millions[20]. Dans de nombreuses villes, le rapport entre le prix médian du logement et le revenu annuel médian des ménages est de 5 pour 1, niveau que de nombreux économistes considèrent comme le maximum sain pour que les acheteurs puissent se permettre d'accéder à la propriété (selon l'indice *2024 ULI Asia Pacific Home Attainability Index* publié par l'institut Urban Land Institute).

20. L'Asie du Sud et du Sud-Ouest et l'Asie du Sud-Est sont les sous-régions qui présentent la plus forte concentration d'établissements informels en Asie et dans le Pacifique. Près de 43 % de la population urbaine de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et 25 % de celle de l'Asie du Sud-Est vivent dans des établissements informels[21]. Si ces pourcentages – qui n'ont cessé de diminuer dans les deux sous-régions, malgré une légère hausse en Asie du Sud-Est en 2022 – sont inférieurs à ceux de l'Afrique subsaharienne, ils restent supérieurs à ceux du reste du monde. En outre, l'Asie et le Pacifique abritent près de 60 % des personnes vivant dans des établissements informels au niveau mondial, soit près de 600 millions de personnes[22].

IV. Financer l'avenir des villes : des solutions novatrices

21. Le financement est essentiel pour réaliser des transformations durables dans les villes, mais les administrations locales ont des difficultés à mobiliser des ressources. Le plus grand défi que les villes doivent relever sur le plan financier est sans doute de répondre aux besoins d'investissement dans les infrastructures. On estime que les pays en développement devraient consacrer 2,8 % de leur PIB chaque année à la construction d'infrastructures dans les zones urbaines, et 2 % supplémentaires pour assurer l'entretien de ces infrastructures[23]. Les villes de l'Asie de l'Est et du Pacifique devront investir chaque année 1 000 milliards de dollars pour atténuer les effets des changements climatiques d'ici à 2030[24]. Ces niveaux d'investissement sont bien supérieurs aux capacités d'investissement de la plupart des pays en développement dont les ressources publiques sont limitées. À cette fin, il est

[20] Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), « Global action plan: cities for all – leaving no one and no place behind » (2023). Disponible à l'adresse suivante : https://unhabitat.org/sites/default/files/2023/06/gap_presentation_as_handout-un-habitat_assembly-pdf.pdf (page consultée le 27 décembre 2024).

[21] Our World in Data, « Share of the urban population living in slums, 2022. » Disponible à l'adresse suivante : https://ourworldindata.org/grapher/share-of-urban-population-living-in-slums.

[22] Voir https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/goal-11.

[23] Roy Bahl, « Metropolitan city finances in the Asia and Pacific region: issues, problems and reform options », *Tax Policy for Sustainable Development in Asia and the Pacific, ESCAP Financing for Development Series*, n° 2 (publication des Nations Unies, 2018), p. 26.

[24] Jessie Press-Williams *et al.*, *The State of Cities Climate Finance 2024: The Landscape of Urban Climate Finance*, 2e édition (Alliance pour le leadership dans le financement de l'action climatique en faveur des villes et Climate Policy Initiative, 2024).

essentiel que les gouvernements nationaux et locaux trouvent un juste équilibre entre les mécanismes de financement à long terme, tels que les transferts intergouvernementaux et les impôts locaux, et les modes de financement récents et novateurs, tels que la récupération des plus-values foncières et les partenariats public-privé. Tous sont des outils à même de soutenir des projets de développement urbain ambitieux.

22. Dans de nombreux pays, en particulier dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les transferts de l'administration centrale restent la principale source de financement des collectivités locales. Les impôts locaux sont aussi une source de revenus importante. Beaucoup considèrent que l'impôt foncier est le plus approprié pour les collectivités territoriales. Dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'impôt foncier contribue en moyenne à 2 % du PIB et on estime qu'il permet de mieux rendre compte des dépenses des administrations infranationales. Le financement par l'emprunt au moyen d'obligations municipales est un outil de financement des collectivités puissant mais complexe. Les municipalités des pays en développement, en particulier les grandes villes, doivent remplir certaines conditions préalables pour avoir accès aux marchés des capitaux, notamment disposer de l'autorité juridique et de la solvabilité nécessaires. En outre, les outils de récupération des plus-values foncières, tels que le regroupement des terrains, peuvent considérablement alléger la pression exercée sur les administrations qui doivent financer les infrastructures, en leur permettant de tirer parti de la valeur future des terrains sur la base de l'augmentation attendue de la croissance et du développement urbains.

V. Ne laisser personne ni aucun lieu de côté

23. La promotion de communautés inclusives est essentielle pour lutter contre les disparités sociales dans les zones urbaines. Presque tous les aspects de la vie urbaine ont une dimension d'inclusion sociale, notamment l'accès aux services de base, l'autonomisation économique et l'emploi, ainsi que le droit à un logement convenable et les droits fonciers. Les femmes, en particulier celles qui vivent dans des ménages à faibles revenus, dépendent fortement de l'accessibilité des soins de santé, de l'éducation, de l'assainissement et des services de garde d'enfants. Dans les villes, le manque d'accès à ces services touche les femmes de manière disproportionnée, ce qui a des répercussions sur leur santé, leur stabilité économique et leur capacité à travailler. Les femmes travaillent souvent dans les secteurs informel, à bas salaires et des soins, sans bénéficier de protections ou de prestations suffisantes. De même, rendre les services urbains accessibles aux personnes handicapées en appliquant les principes de la conception universelle permettrait de s'assurer que personne n'est laissé de côté.

24. Le développement urbain durable doit inclure des politiques et des infrastructures qui créent des débouchés économiques, par exemple en soutenant les entrepreneuses, en proposant des programmes de développement des compétences et des espaces qui favorisent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, tels que des services de garde d'enfants abordables et des modes de travail souples. Les résidents à faible revenu doivent bénéficier de logements et de transports abordables, les femmes de villes plus sûres et les personnes handicapées d'infrastructures accessibles.

VI. Transposer les objectifs mondiaux au niveau local : passer des idées à l'action

25. La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le respect des obligations au titre de l'Accord de Paris nécessitent un engagement inébranlable au niveau local. Si les villes n'atteignent pas ces objectifs mondiaux, les pays n'y parviendront pas non plus. Les administrations nationales suivent les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces accords mondiaux essentiels et en rendent compte au moyen des mécanismes définis et les administrations locales et régionales peuvent faire de même. En effet, une coordination cohérente entre les différents niveaux de gouvernement – grâce à laquelle les rapports fondés sur des données probantes au niveau local servent à prendre des mesures stratégiques favorables au niveau national – est la méthode la plus logique pour obtenir une image précise de la situation concrète dans un pays donné.

26. Pour que les villes de la région Asie-Pacifique soient en mesure non seulement de se développer, mais aussi de renforcer leur résilience, il faut que les décideurs agissent à tous les niveaux de gouvernement. Cela signifie qu'il faut que les idées se traduisent en politiques publiques, en programmes modulables et en d'autres initiatives susceptibles d'avoir des effets tangibles sur la vie des gens dans la diversité des contextes urbains en Asie et dans le Pacifique. Les exemples incluent l'expérimentation de politiques de logement et de budgétisation, le renforcement des régimes de planification urbaine et territoriale et les méthodes de collecte de données infranationales.

VII. Recommandations

27. Cinq recommandations sont formulées ci-dessous à l'intention des gouvernements de l'Asie et du Pacifique et de leurs partenaires afin de promouvoir une urbanisation durable qui profitera aux populations et à la planète et assurera la paix, la prospérité et la collaboration.

1. Améliorer la coopération régionale pour un développement urbain résilient et durable

28. Les gouvernements devraient renforcer la coopération régionale afin de trouver une solution commune et concrète aux vulnérabilités environnementales et socioéconomiques en développant des réseaux urbains collaboratifs qui facilitent le partage des connaissances et des meilleures pratiques entre les villes, ce qui leur permettrait de jouer un rôle de catalyseur du leadership régional pour la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Accord de Paris. Cet objectif peut être atteint a) en soutenant les plateformes pair à pair grâce auxquelles les villes peuvent échanger des solutions et des expériences novatrices et en contribuant à ces plateformes ; b) en promouvant des initiatives communes qui traduisent en investissements concrets les visions des villes de la région ; c) en encourageant les partenariats entre les gouvernements nationaux et locaux afin que les priorités locales soient en accord avec les stratégies nationales, notamment par l'utilisation d'outils novateurs, tels que les rapports des examens locaux volontaires. La coopération peut également être renforcée en organisant régulièrement des forums urbains régionaux et sous-régionaux et en intégrant les questions d'urbanisation dans les processus et institutions intergouvernementaux et multipartites existants. Si elles travaillent ensemble, les villes de l'Asie et du Pacifique peuvent tirer parti de leurs forces collectives pour relever des défis communs, renforcer leur résilience et favoriser le développement durable dans la région.

2. Adopter des politiques nationales intégrées pour les villes afin de renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux

29. Les gouvernements devraient adopter des politiques nationales pour les villes afin de renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux, en veillant à ce que le développement urbain soit en accord avec les objectifs économiques, sociaux et environnementaux nationaux. Les politiques urbaines adoptées au niveau national concentrent l'attention des pouvoirs publics sur l'urbanisation intégrée afin de promouvoir l'action climatique, la réduction des risques de catastrophe et la croissance inclusive en définissant une vision claire fondée sur l'engagement des parties prenantes et une planification basée sur des données probantes. Elles devraient être alignées sur les plans et politiques nationaux de développement en vigueur, ainsi que sur les initiatives et stratégies sectorielles portant sur des questions telles que le logement, les transports, les infrastructures, l'énergie et les changements climatiques. Les éléments clefs incluent la répartition équitable des ressources, des cadres de gouvernance solides et la prise en compte des objectifs nationaux et mondiaux plus larges, notamment des objectifs de développement durable. Des activités régulières de suivi, d'évaluation et d'adaptation des politiques urbaines nationales permettraient de répondre aux nouveaux défis et de favoriser l'émergence de villes dynamiques et vivables où tous les habitants auraient une meilleure qualité de vie.

3. Renforcer la collecte et la communication de données infranationales et locales afin de promouvoir des politiques urbaines fondées sur des données probantes

30. Les gouvernements devraient donner la priorité au développement des capacités infranationales et locales de collecte, d'interprétation et d'utilisation de données ventilées afin de transposer efficacement les objectifs de développement durable au niveau local. L'investissement dans des systèmes de collecte, d'analyse et de gestion des données au niveau local peut améliorer la qualité, la disponibilité et l'actualité des données relatives aux villes. Le renforcement des capacités des agents des administrations locales et des parties prenantes à analyser et à utiliser des données fiables pour prendre des décisions, en particulier dans les domaines liés à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et à l'action climatique, peut accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. En renforçant les capacités et les écosystèmes de données infranationaux et locaux, les États membres peuvent donner aux administrations locales les moyens de jouer un rôle plus actif dans la réalisation des objectifs et la résolution des problèmes climatiques. Enfin, les examens locaux et infranationaux volontaires sont un moyen efficace d'intégrer les administrations nationales et locales, car ils permettent d'accorder les priorités locales et les stratégies nationales relatives aux objectifs de développement durable et fournissent un cadre de suivi des progrès réalisés aux niveaux local et infranational.

4. Anticiper les changements démographiques dans les villes en renforçant l'aménagement du territoire et en adoptant des politiques sociales inclusives

31. Les gouvernements devraient renforcer leurs capacités de planification pour faire face aux changements démographiques, notamment au vieillissement de la population, à l'émigration des jeunes et aux migrations internationales, dans les zones urbaines. Une action parallèle dans les villes intermédiaires et les grandes zones métropolitaines est essentielle pour progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable et renforcer la résilience urbaine. Les villes qui connaissent des changements

démographiques font face à des défis uniques, notamment à la demande croissante d'infrastructures adaptées aux personnes âgées, à l'évolution des besoins en matière de services publics et à la fluctuation des recettes fiscales. Ces tendances offrent également la possibilité de créer des environnements urbains plus inclusifs et plus durables. Par exemple, l'adaptation des infrastructures et l'amélioration de l'accès aux services visant à soutenir une population de plus en plus âgée et les personnes handicapées, ainsi que la promotion de la participation des jeunes dans le cadre d'initiatives en matière d'éducation et d'emploi, peuvent renforcer la cohésion intergénérationnelle et l'inclusion sociale. La multiplication des espaces verts et publics et l'investissement dans des solutions fondées sur la nature – telles que l'agriculture urbaine et les corridors écologiques – peuvent améliorer la santé, accroître la résilience climatique et générer de nouveaux débouchés économiques. En outre, la promotion de processus de planification urbaine inclusifs qui favorisent le dialogue avec divers groupes démographiques permet d'échanger des connaissances et d'innover et améliore la sécurité, la protection sociale et l'équité. En gérant de manière proactive les transitions démographiques et en se concentrant sur des politiques urbaines inclusives et une planification participative, les villes de la région Asie-Pacifique peuvent faire en sorte de ne laisser personne ni aucun lieu de côté.

5. Adopter une approche diversifiée et novatrice du financement urbain

32. Les gouvernements devraient adopter une approche diversifiée et novatrice du financement urbain afin de combler le déficit de financement du développement urbain durable dans l'ensemble de la région. Si les transferts entre les administrations, y compris la répartition des recettes fiscales entre les pouvoirs publics locaux et nationaux, restent la clef de voûte du financement des municipalités, ils doivent être plus prévisibles, plus ponctuels et mieux adaptables aux priorités locales. Il est essentiel de renforcer la collecte des recettes propres des municipalités, y compris au moyen de la fiscalité, et en particulier par des réformes de l'impôt foncier. Les pouvoirs publics devraient en priorité améliorer la gestion de l'impôt foncier, renforcer les capacités d'évaluation et aligner la fiscalité sur les objectifs de la politique urbaine. Pour les villes plus petites, les mécanismes de financement commun peuvent faciliter l'accès à des solutions de financement économiques. En outre, la récupération des plus-values foncières est un outil complémentaire pour compenser les coûts de l'investissement dans les infrastructures, au moyen d'instruments budgétaires tels que les redevances d'assainissement et les baux fonciers publics. De plus, compte tenu des effets des changements climatiques, il est essentiel de créer des environnements favorables aux niveaux national et local afin d'améliorer l'accès des villes au financement de l'action climatique et de renforcer leur capacité à assurer un développement durable à grande échelle. La combinaison de mécanismes traditionnels avec ces approches novatrices permettra aux villes de répondre à leurs besoins de financement des infrastructures tout en favorisant la responsabilité et la résilience dans la gouvernance urbaine.

33. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique souhaitera peut-être examiner les questions et les recommandations formulées dans le présent document et fournir au secrétariat des orientations sur ses activités futures dans ce domaine.